

Le 7^e art dans votre lycée

Faire revivre les grands classiques du 7^e art dans votre lycée, c'est désormais possible grâce à la plate-forme **Ciné-lycée**, née de la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et France Télévisions.

Son objectif : organiser dans votre lycée des **projections régulières de films** dans l'esprit des ciné-clubs et grâce à un site internet.

Grâce à Ciné-lycée, les grands films du patrimoine mondial vous sont **accessibles en quelques clics**.

UN OUTIL POUR VOUS IMPLIQUER DANS LA VIE DE VOTRE LYCÉE

- ▶ Ciné-lycée vous permet de vous impliquer concrètement dans la vie culturelle de votre lycée en organisant des séances et des débats après les projections, avec l'aide du « référent culture » de votre établissement.

UN OUTIL PARTICIPATIF EN LIGNE

Grâce à l'espace participatif de la plate-forme www.cinelycee.fr, vous pourrez :

- ▷ sélectionner les films que vous souhaitez voir,
- ▷ planifier les séances,
- ▷ échanger vos impressions sur les films regardés avec vos camarades.

DES OUTILS POUR LES ENSEIGNANTS

Afin de favoriser les débats sur des films, le site www.cinelycee.fr propose également des ressources pédagogiques d'accompagnement : une notice pédagogique pour chaque œuvre, l'analyse d'événements cinématographiques, des dossiers et des actualités.

COMMENT ÇA MARCHE ?

S'inscrire

1. Votre chef d'établissement s'inscrit sur la plate-forme et obtient un code.
2. Il le transmet au référent culture qui est l'administrateur de cette plate-forme pour votre lycée.
3. Ce dernier peut transmettre ces codes à cinq d'entre vous, susceptibles d'organiser ces projections avec lui.

L'équipement requis

Les films sont accessibles sur la plate-forme Ciné-lycée en visionnage direct ou en téléchargement temporaire sur un ordinateur. Votre établissement doit simplement disposer d'un ordinateur avec un accès internet.

Pour la projection, cet ordinateur peut être relié à un vidéoprojecteur ou à un tableau numérique interactif (TNI).

UN SERVICE PÉDAGOGIQUE

Les séances de Ciné-lycée sont conçues à l'usage exclusif de votre lycée, en complément de ses activités pédagogiques. Les projections s'inscrivent dans les créneaux horaires habituels d'ouverture de votre lycée.

EN SAVOIR PLUS : www.cinelycee.fr

Un service proposé par :



francetélévisions

